



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

**Assemblée Générale Ordinaire**



L'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de la Drôme est une association de loi 1901 créée en 2014 par des paysan·nes pour promouvoir et encourager le développement de l'Agriculture Paysanne. Elle est fédérée par un réseau régional (l'Ardear AURA) et national (la Fadear) qui lui confèrent une expertise tirée de la mutualisation de pratiques. Sa mission est de former les paysannes et paysans, d'accompagner l'installation de nouveaux paysan·nes et la transmission des fermes du territoire. Son accompagnement privilégie le travail collectif et la solidarité, l'autonomie et l'accueil de tous les paysan·nes et les porteurs et porteuses de projet sans discrimination. Vous pouvez trouver plus d'informations sur le travail de l'Adear Drôme et de son réseau ainsi que sur l'Agriculture paysanne sur le site internet :

[www.agriculturepaysanne.org/drome](http://www.agriculturepaysanne.org/drome)

# SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>4</b>
<b>L'ADEAR DRÔME EN CHIFFRES</b>	<b>5</b>
<b>LES NOUVEAUTÉS</b>	<b>12</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>13</b>
<b>ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION</b>	<b>16</b>
L'accueil des porteurs de projet	16
L'accompagnement individuel sur la création du projet	17
L'accompagnement des porteurs de projet en collectif	18
Le suivi post-installation	19
L'accompagnement de projets collectifs	19
L'accompagnement à la DJA	19
<b>ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION</b>	<b>20</b>
Repérage et accueil des paysans en voie de transmettre	20
L'accompagnement individuel à la transmission	20
La recherche de repreneurs	21
L'accompagnement du binôme transmetteur-repreneur	21
<b>FORMATION</b>	<b>22</b>
<b>PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS</b>	<b>23</b>
<b>PROGRAMME D' ACTIONS IMPACT 26</b>	<b>24</b>
<b>TRAVAIL EN RÉSEAU</b>	<b>26</b>
<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>27</b>

# RAPPORT MORAL

Faire équipe, s'ancrer et se donner la possibilité de continuer à rêver.

Peut-être que ce qui traduit le mieux l'année écoulée, c'est l'idée de « faire équipe ». Avoir un commun qui nous rassemble, l'Agriculture paysanne, travailler ensemble, se répartir les missions pour que chacun et chacune soit à sa juste place et contribue à l'ouvrage collectif...

L'arrivée d'Orlane dans l'équipe salariée a renforcé ce collectif d'aujourd'hui quatre personnes. Chacun, chacune a une mission propre et bien définie, mais pour que l'ensemble fasse sens il faut se donner du temps commun, ne pas négliger le moment précieux du lundi matin où tout le monde se retrouve. Côté administrateur.ices, on commence pour la plupart à se connaître depuis quelques années, mais on ne va pas s'endormir dans une routine. Cette année Steffi et Anaïs nous ont rejoints, et c'est toujours bien de bouger un peu des équilibres, de se rappeler qu'il faut savoir faire une place aux nouvelles personnes, prendre le temps de l'accueil.

Faire équipe, c'est aussi conjuguer nos talents de militant.es et de salarié.es pour aller dans le sens de l'agriculture paysanne. La plupart du temps, on agit en binôme. Sur les accueils collectifs, la formation « Mûrir », la formation « Chiffrage », sur les accompagnements à la transmission, dans les relations avec les collectivités. Ce compagnonnage est lui aussi très précieux. Il nous permet à nous, paysans et paysannes, de monter en compétence sur un sujet, de mieux comprendre la qualité et la complexité du travail réalisé par les salarié.es. C'est aussi ce qui permet de toujours ancrer nos accompagnements, individuels et collectifs, dans une réalité paysanne. On parle de l'agriculture paysanne, on défend ce projet, parce qu'on le vit de l'intérieur, sur nos fermes.

La notion d'équipe, c'est quelque chose qui se cultive, qui se choie. Cela ne se décrète pas, cela ne vient pas d'un coup. Il faut lui accorder de l'attention, du temps. On peut travailler cela en petits groupes, et avec beaucoup d'application, comme pendant les journées de « formation à l'écoute active » et « d'analyse de la pratique » destinées aux groupe Transmission et au Réseau des Tuteurs. On peut aussi le vivre de manière plus festive et concrète, quand on prépare un concert paysan, la fête des nouveaux installé.es... Mais finalement, quoi de mieux, pour cheminer ensemble, qu'une randonnée (on n'en a pas fait en 2025, c'est donc qu'il faut en prévoir une en 2026), ou qu'un séminaire pour avoir vraiment du temps à partager, et de se dire posément qu'on a vraiment du plaisir à travailler collectivement !

Ce qui fait la force de cette équipe, c'est d'une part notre ancrage. Nous, paysannes et paysans, sommes ancré.es dans nos fermes. On partage lors de nos rencontres et de nos temps de travail à l'Adear un peu de ce quotidien, les joies et les peines, nos doutes et nos interrogations (elles sont nombreuses). Nos vécus des différentes étapes de la vie paysanne, de l'installation à la transmission, ne sont pas les mêmes, et c'est tout cela, dépouillé de l'affect et de l'émotionnel, qui fournit aussi la matière pour nos formations et nos accompagnements. Je pense ainsi au contenu de la journée collective « Post-installation », qui a émergé de nos propres souvenirs de ces années si particulières... Il faut aussi tout le talent de Pauline, Nico et Orlane, et toute la rigueur de Marion, pour transformer nos discussions brouillonnes en des contenus clairs, transmissibles.

Et l'autre force de notre équipe, elle vient probablement de notre capacité à continuer à rêver. Même quand le monde autour de nous semble s'effondrer, quand les propositions qui nous sont faites semblent toutes plus absurdes les unes que les autres, quand on sait nos camarades paysan.nes sous les bombes... On ne perd pas l'espoir que tous nos efforts, mis bout à bout, ne sont pas vains, au contraire. Alors, faisons aussi équipe de manière un peu plus large, et célébrons toutes nos luttes paysannes, de par le monde, le 18 avril !

# 2025 EN CHIFFRES



**128**  
Porteurs de  
projet

**215**  
Personnes ont été accueillies,  
accompagnées ou formées par l'ADEAR  
cette année

**66**  
Jeunes  
installés

**21**  
Transmetteurs



# 2025 EN CHIFFRES

96

nouvelles personnes ont  
contacté l'ADEAR  
(porteurs de projet  
d'installation et jeunes  
installés)

86

Ont ensuite été  
accueilli en **rendez-  
vous** individuel ou  
en **accueil collectif**  
sur une ferme

66

Sont rentrés dans un  
**parcours**  
**d'accompagnement**  
individuel ou  
collectif

115

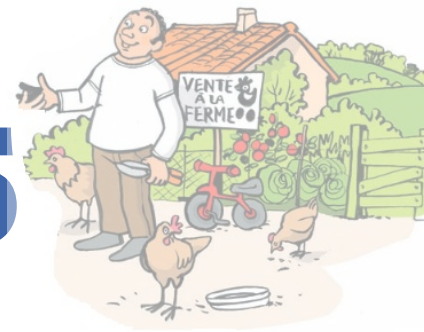
Personnes accompagnées  
en 2025 (XX nouvelles + XX  
de la file active précédente)

77

Porteurs de  
projet à  
l'**installation**  
agricole

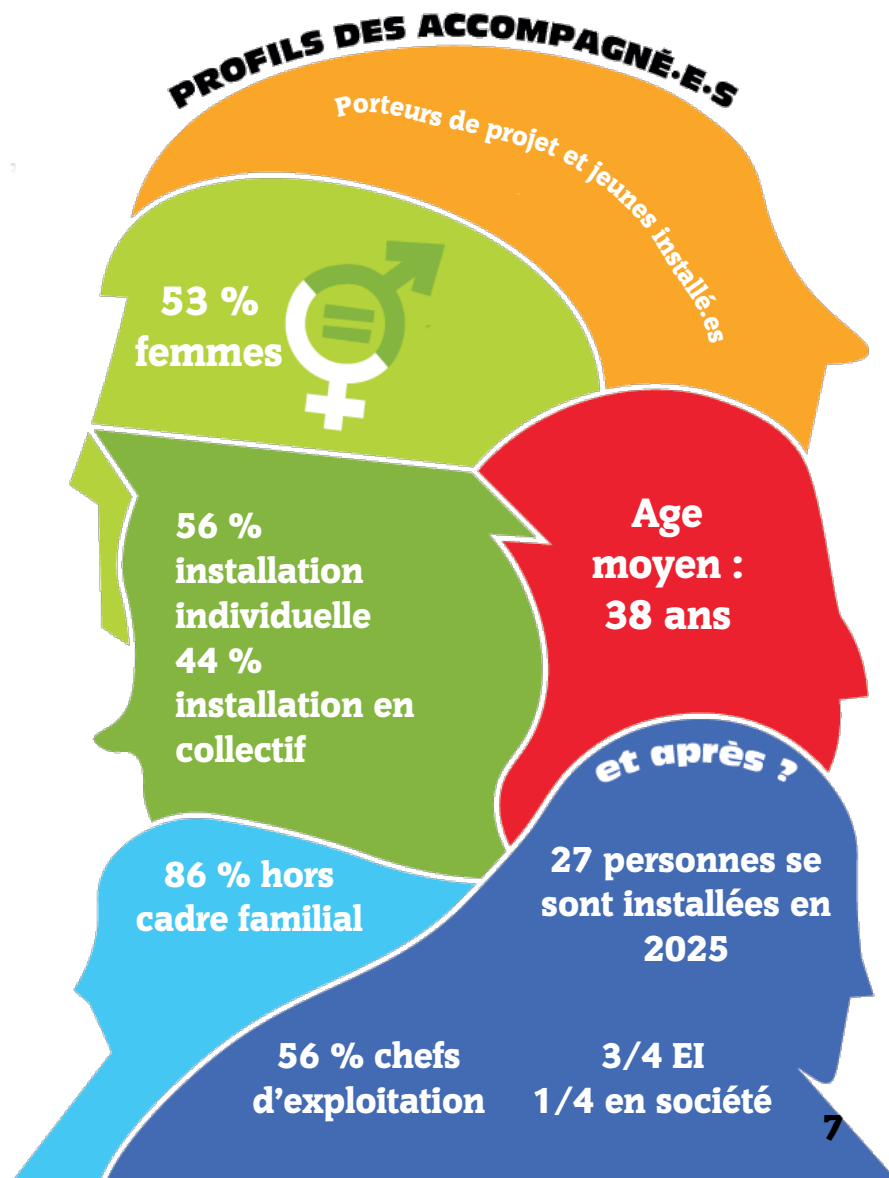
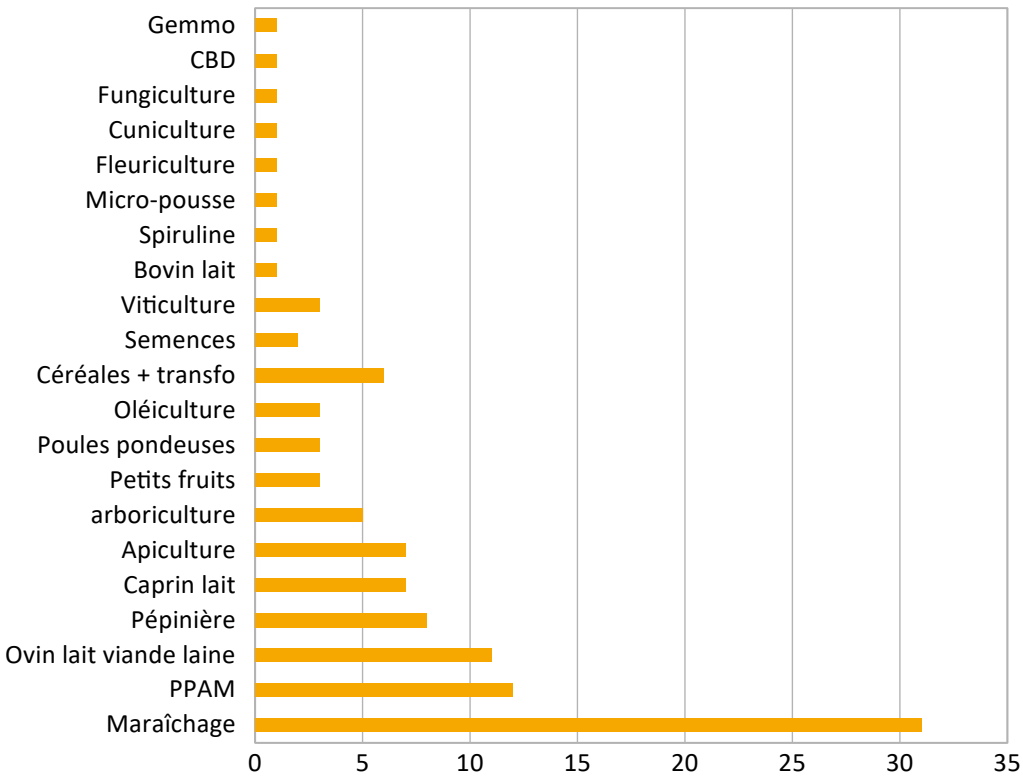
38

Jeunes installés  
(ont déjà vécu  
une 1<sup>ere</sup> saison  
sur leur ferme)



# PROFIL DES PORTEURS DE PROJET

## ATELIER PRINCIPAL



# CHIFFRES DES PORTEURS DE PROJET



**224** personnes sont passées au PAI en 2025

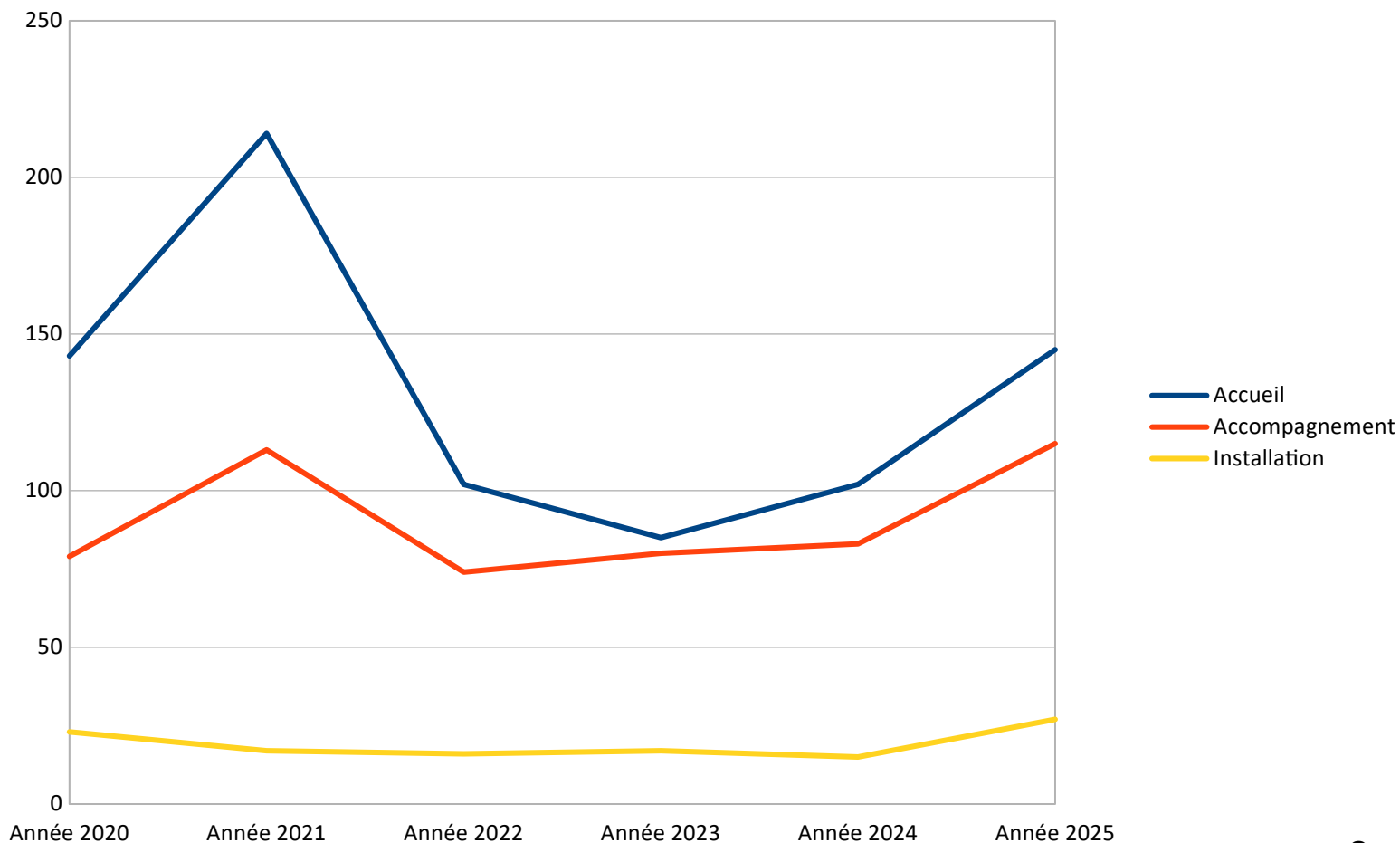
**86** ont été accueillies par l'ADEAR soit **38 %**

**54 DJA** au total sur le département (en 2024), **12 DJA par l'ADEAR** (en 2025)

**115 nouvelles fermes ont été créées grâce au travail de l'Adear depuis 2020**



# MISE EN PERSPECTIVE DEPUIS 5 ANS



# FOCUS SUR LE SUIVI POST-INSTALLATION

**38**

jeunes installés  
accompagnés en  
2025

**10**

Jeunes installés  
accompagnés sur leur  
passage en société

**9**

Jeunes installés  
accompagnés sur le suivi  
économique

**12**

demande de DJA  
accompagnées

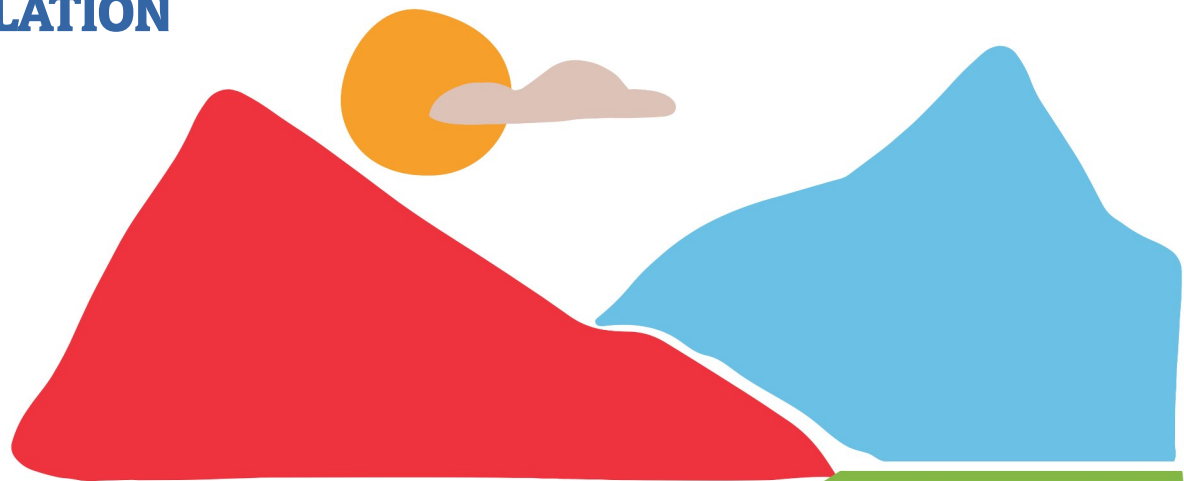
**10**

Jeunes installés  
accompagnés sur le  
dépôt de leur DJA

**11**

Jeunes installés  
accompagnés sur le  
fonctionnement du  
collectif de leur ferme

**10**



# FOCUS SUR LES TRANSMETTEURS

380 ha dont 87 %  
en AB en jeu ←



37 % pour **définir** le projet de transmission

37 % pour **tester** une reprise

2 ont pu **finaliser** leur transmission

21 accueillis et 16 accompagnés

50 % est en recherche de repreneur.s

93 % envisagent une reprise  
hors cadre familial

En moyenne **4 rdv**/transmission sur  
un année

Ils et elles se donnent en  
moyenne **3 ans pour  
transmettre**

**10** ont suivi la formation  
« Anticiper la transmission de  
sa ferme »

# LES NOUVEAUTÉS

- La formation « Prendre soin collectif » suivie d'une proposition de médiation
- Le réseau des tuteurs paysan.nes
- Actions en faveur de la déconstruction des stéréotypes de genre dans l'installation et la vie associative
- L'Accompagnement de porteurs de projet bénéficiaires du RSA en lien avec la MSA
- Le compagnonage en partenariat avec SOL
- L'accompagnement à la recherche d'associés / speeddating
- La mise en place de Stages Test Installation-Transmission
- La formation aux élus des EPCi sur les enjeux de la transmission
- La fête nouveaux installés
- La Commission Transmission d'InpACT 26
- La formation « Accompagner ses pairs par l'écoute active » et “analyse de la pratique” pour les administrateurs-accompagnateurs
- Une administratrice représentante aux comités Vivea
- Un administrateur représentant en Commission d'Etude de Projet DJA
- Le suivi de la préfiguration et du test de France Services Agriculture

# VIE ASSOCIATIVE

## ADMINISTRATEURS 2025



**Margot Jobbe-Duval**  
éleveuse ovin,  
laine, maraichage  
à Glandage



**Antoine Gontard**  
éleveur ovin à  
La Bégude de  
Mazenc



**Anne Haemmerle**  
médiation équine  
à La Bégude de  
Mazenc



**Charles Traversier**  
éleveur bovin et  
ovin à Valdrôme



**David Peyremorte**  
polyculteur à  
Bonlieu-sur-  
Roubion



**Jérôme Alphonse**  
Apiculteur à Die



**Joachim Dubiez**  
éleveur caprin à  
Cobonne



**Olivier Charmont**  
ancien spirulinier  
à Condillac



**Alric Charbit**  
arboriculteur à  
Marsanne



**Caroline Altare**  
ancienne éleveuse  
ovin



**Miléna Licciardi**  
éleveuse de poules  
pondeuses à  
Menglon



**Simon Guillot**  
maraîcher à Crest



**Ericka Alvarez**  
porteuse de projet



**Stéphanie Blasius**  
arboricultrice à  
Livron

**Anais Combes**  
maraîchère à Die



**Stéphanie Doucet**  
facilitatrice  
graphique

# VIE ASSOCIATIVE

## ÉQUIPE SALARIES 2025



# VIE ASSOCIATIVE



**Séminaire associatif** les 27 et 28 mars au gîte du Col de la Chaudière. Présence de Solidarité Paysan pour former l'équipe ADEAR 26 à l'accompagnement entre pairs.

**Concert Paysan à La Bégude de Mazenc** le 3 mai. Au programme : rencontre avec le Mouvement des Sans Terre du Brésil et concert du duo ICH et de Bistro Brasil.

**Assemblée Générale** portant sur l'exercice 2024 le 3 avril à Crest. 2 nouvelles administratrices : Anaïs Combes et Stéphanie Blasius

**Lettre d'information de l'Adear Drôme**  
Envoyée chaque mois pour diffuser un condensé de l'information sur l'agriculture paysanne, les opportunités de création-reprise de ferme et les infos des partenaires, elle est ouverte par 500 lecteurs en moyenne !

**Accompagner  
l'Installation et la Transmission  
en Agriculture Paysanne**  
contact@adeardrome.fr

Info lettre de juin

**Infos principales en 30 secondes  
chrono**

**Fêtes des nouveaux.elles installées.**  
à vos agendas ! La Fête des nouveaux.elles installées de la Drôme aura lieu le 11 octobre prochain à la Ferme du Petit Nid à Mirabel. Nous recherchons des bénévoles [C]

**Catalogue de formations 2025-2026**  
Les formations de l'ADEAR 26 reprennent à l'automne, le catalogue (presque définitif) est déjà disponible !

**Installation-Transmission**

- Prochain accueil collectif de porteur.euses de projet le 8 septembre à Saint-Gervais-sur-Roubion
- Chantier collectif de tri sur une ferme le 3 octobre à Gignors-et-Lozeron : venez rencontrer le réseau des tuteurs !

# ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET

En 2025, 96 nouveaux porteurs de projet ont contacté l'ADEAR par mail ou téléphone pour être accompagnés.

Suite à un premier accueil par téléphone ou mail, 86 ont été accueillis physiquement dont 45 d'entre eux ont participé à une journée d'accueil collectif sur une ferme. Les accueils collectifs sont la «porte d'entrée» des porteurs de projet désireux de se faire accompagner par l'ADEAR. Ce sont des temps de rencontre et d'échange qui ont lieu sur une ferme et où nous présentons les actions de l'ADEAR mais aussi où nous discutons des étapes de l'installation, partages d'expériences et éléments de réponse aux questions qui se posent.

L'après-midi est toujours consacré à la visite de la ferme et à la rencontre du paysan qui nous accueille pour illustrer l'installation agricole à travers un cas concret. Les journées d'accueil se font toujours depuis 2022 en binôme avec un membre du conseil d'administration.

En 2025 les accueils collectifs se sont tenus :

- En janvier chez Théophile Delattre, éleveur à Autichamp
- En mars chez Jérôme Alphonse, apiculture à Die
- En juillet chez Élise Levasseur, pépiniériste à Saillans
- En septembre chez Valéry Martineau, maraîcher à St Gervais s/Roubion
- En novembre chez Milena Licciardi, éleveuse à Menglon

A noter une forte hausse du nombre de porteurs de projets présent lors de ses journées par rapport à 2024 (+50%) nous ramenant à des chiffres équivalents à ceux des années précédentes 2024.

Nous tenons à remercier vivement Théophile, Jérôme, Élise, Valéry et Milena qui ont pris le temps de nous accueillir sur leur ferme et de témoigner de leurs propres parcours d'installation ! Ainsi qu'Olivier et Stéphanie pour leur présence ayant permis une animation de ces journées par un binôme salarié-administrateur.

Une attention particulière est portée à la parité sur les fermes accueillant ces journées.

**RÉFÉRENTS**

Tous

**SALARIÉ RÉFÉRENT**

Nicolas Brumauld



# ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À L'INSTALLATION

En tant que porteur de projet, la création d'une entreprise agricole génère beaucoup de questions et nombreux sont celles et ceux qui ont recouru à des rendez-vous d'accompagnement individuels. Le regard extérieur de l'accompagnateur.trice ADEAR permet de prendre un peu de distance, faire un point sur sa situation, préciser ses envies et besoins, mieux appréhender les étapes pour parvenir à ses objectifs et prendre connaissance du cadre administratif et réglementaire.

L'accompagnement se fait en 2 phases :

•Phase de diagnostic : phase d'émergence où le porteur de projet formalise ses objectifs en terme de production, d'ateliers, de commercialisation, de revenu attendu, de temps consacré au projet. Phase de recherche de foncier ou de recherche d'associés pour ceux qui n'en ont pas.

En parallèle l'acquisition de compétences et d'expérience via la formation ou les stages et salariat sur les fermes est une étape importante. C'est aussi le moment où le porteur de projet démarre les premières démarches administratives : passage au PAI, élaboration du PPP...

•Phase d'étude de faisabilité : phase de montage du projet où le porteur de projet dimensionne son projet, construit son étude économique prévisionnelle, définit son plan de financement, lance les demandes d'aides et les emprunts nécessaires, signe les actes relatifs au foncier, choisit son statut et crée l'entreprise.

Cette phase est souvent lourde au niveau des démarches administratives, et génère une forte pression sur les porteurs de projet. L'accompagnement est crucial à ce moment, notamment sur les choix économiques afin de définir un projet viable et vivable. Le soutien vis à vis des démarches administratives est également très apprécié par les porteurs de projets, qui sont souvent perdus sur l'ordre dans lequel les réaliser.

L'accompagnement ne consiste pas à réaliser les démarches à la place du porteur de projet, mais à l'aiguiller vers les bons interlocuteurs, comprendre les enjeux, et donner les moyens à la personne accompagnée de faire les bons choix et de réaliser ses démarches en autonomie.

En 2025 cet accompagnement était en partie financé par une enveloppe de la Région AURA qui permet de financer des Diagnostics à l'Installation puis des Études de faisabilité pour les porteurs de projets. Le reste à charge pour le porteur de projet se limite à 150€ auquel s'ajoute l'adhésion à l'association.

Depuis 2025 cet accompagnement est aussi financé par le Conseil Départemental de la Drôme pour les personnes allocataires du RSA dans le cadre d'une action d'insertion *Levée des freins* co-portée avec la Chambre d'agriculture.

## RÉFÉRENTS

David Peyremorte

## SALARIÉS RÉFÉRENTS

Pauline Raguenet

Nicolas Brumauld



# ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DES PORTEURS DE PROJET : MÛRIR SON PROJET PAYSAN

Il s'agit de la version collective de ce qu'on peut traiter en rendez-vous individuel. Ce format de 2 jours fait la part belle au partage d'expérience et aux témoignages de paysans. Les porteurs de projet ont l'occasion de partager leurs motivations, leurs craintes et les questionnements que posent leur projet. La cohésion de groupe apporte une réelle plus-value à ces temps d'accompagnement.

Les ateliers ont pour objectif de permettre aux porteurs de projets de :

- Définir leur temps de travail disponible sur la ferme et leurs besoins privés en terme de rémunération
- Définir leurs ateliers de production et leurs circuits de commercialisation
- Identifier les tâches à faire sur la ferme et chiffrer le temps de travail nécessaire
- Acquérir des outils pour trouver des terres agricoles
- Connaître la base des statuts juridiques, sociaux et fiscaux pour un projet d'installation
- Identifier les démarches de base pour créer une entreprise agricole
- Repartir avec un plan d'action pour les prochains mois.

En 2025, 13 personnes ont participé aux ateliers Mûrir son projet.

Nous avons renouvelé cette année l'animation de ces ateliers par un binôme paysan-salarié. C'est Simon Guillot du Gaec Choux Patates qui a encore cette année joué le jeu et pris sa casquette d'animateur-paysan pour les deux sessions.

## RÉFÉRENTS

Simon Guillot

## SALARIÉ RÉFÉRENT

Nicolas Brumauld



# ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION

## L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COLLECTIFS

L'Adear accompagne le montage de projets collectifs, soit via la formation "Ensemble préparons notre projet d'association, soit via des rdv individuels.

## L'ACCOMPAGNEMENT À LA DJA

Voilà maintenant 5 ans que l'ADEAR accompagne les personnes qui le souhaitent à déposer leur demande de DJA en autonomie. Nous avons accompagné cette année 12 dossiers DJA, avec des profils très différents (couples, sociétés, individuels, etc.).

## SUIVI POST-INSTALLATION

L'ADEAR fait le choix de renforcer le suivi post-installation des jeunes installés que nous avons accompagnés. Un cadre d'accompagnement a été posé avec le conseil d'administration :

Proposition systématique à l'automne d'un suivi post-installation à toutes les personnes qui sont installées depuis moins de 5 ans. Le suivi peut prendre plusieurs formes :

- journées collectives de bilan de fin de saison
- Formation Ensemble préparons notre projet d'association (pour accueillir un associé)
- Formation Prendre soin de son collectif (et rdv de médiation post-formation)
- Rendez-vous d'accompagnement individuel sur la ferme pour faire le point
- Rendez-vous d'accompagnement des collectifs ( Gaec, fermes collectives, couples)

### RÉFÉRENTS

Margot Jobbe-Duval

Charles Traversier

### SALARIÉ.E

### RÉFÉRENTE

Pauline Raguenet



# ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION

## REPÉRAGE DES PAYSAN EN VOIE DE TRANSMETTRE

En 2025, L'ADEAR a été contactée par 21 transmetteurs pour être accompagnés, diffuser une annonce ou avoir des premières informations sur le parcours de transmission.

En plus de ces contacts spontanées, l'ADEAR se donne pour mission de repérer les personnes potentiellement concernées par une transmission à 10 ans ou moins, en travaillant en réseau de paysan et de partenaires sur presque l'ensemble du territoire. C'est le cas notamment grâce la création de la « Commission transmission » d'InPACT 26 qui rassemble des administrateurs de différentes associations paysannes pour veiller aux signaux faibles d'arrêts d'activité, proposer un soutien à ceux et celles qui le souhaitent et accompagner les transmissions.

Le repérage des transmetteurs nécessite aussi une mise en lien avec les acteurs para-agricoles et les collectivités pour activer tous les leviers et lever un maximum de freins. C'est pourquoi l'ADEAR a rencontré la Chambre d'Agriculture de la Drôme, le Crédit Mutuel, EURIAL Jaillance, le Syndicat du Picodon et animé un temps de mutualisation des actions pour la transmission avec les EPCI drômoises.

Une formation à destination des élus d'EPCI a été co-animée par l'ADEAR 26, l'ADDEAR 07, la Chambre 26 et la Chambre 07 auprès d'Arche Agglomération pour comprendre les enjeux de la transmission sur leur territoire et se doter de quelques outils pour veiller et sensibiliser les agriculteurs concernés.

### RÉFÉRENTS

Antoine Gontard,  
Margot Jobbe-Duval,  
Olivier Charmont

### SALARIÉ RÉFÉRENT

Orlane Leu



# ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION

## ACCOMPAGNEMENT

Sur les 21 transmetteurs contactés, 16 ont été accompagnés sur l'année 2025 et se poursuivent encore pour la plupart. Les accompagnements se déroulent en plusieurs phases selon les besoins des transmetteurs : faire un état des lieux de la situation, formation collective, rdv individuels pour construire des scénarios de reprise, orientation vers des expertises complémentaires si nécessaires, rédaction d'annonce, diffusion, rencontres médiées avec des porteurs de projet, mise en place de dispositifs de test de reprise et accompagnement de la relation du binôme, accompagnement des démarches administratives de clôture.

Sur les 16 transmetteurs accompagnés, 2 fermes ont engagé un dispositif de test de reprise et 2 ont transmis effectivement leur ferme. Ils sont 50 % à être accompagnés en multi-acteurs (par au moins une autre structure en lien direct ou indirect avec leur transmission) : Chambre, MSA, Solidarité Paysans, Terre de Liens, Safer, Fermes Partagées.

L'ADEAR a choisi de proposer systématiquement aux transmetteurs un **binôme d'accompagnement** constitué d'un **paysan ou paysanne formé à l'écoute active** et aux enjeux de la transmission et de l'**animatrice transmission** afin d'avoir un pair pour garder un pied dans le métier et faire circuler la confiance plus facilement.

## LA RECHERCHE DE REPRENEURS

L'ADEAR met en lien les transmetteurs avec les porteurs de projet qu'elle accompagne mais aussi plus largement, en diffusant les annonces via sa plateforme nationale [www.agriculturepaysanne.org/annonces](http://www.agriculturepaysanne.org/annonces) et en relayant les offre pertinentes auprès des différents BPREA régionaux mais aussi des partenaires locaux. La mise en lien se fait également beaucoup par bouche-à-oreille du réseau.

## L'ACCOMPAGNEMENT DU BINÔME TRANSMETTEUR-REPRENEUR

Une fois la rencontre faite et concluante, la relation de transmission est accompagnée par l'ADEAR pour créer les conditions d'une transmission sécurisée, autant au niveau pratique (conditions de travail, aspects économiques, encadrement des engagements) que relationnel (confiance, transparence, régulation des conflits). L'accompagnement du binôme se veut neutre, c'est pourquoi les repreneurs sont accompagnés par un ou une autre salarié de l'ADEAR en ce qui concerne le dimensionnement de leur projet.

### RÉFÉRENTS

Antoine Gontard,  
Margot Jobbe-Duval,  
Olivier Charmont

### SALARIÉ RÉFÉRENT

Orlane Leu



# FORMATIONS

Nom	Nombre de sessions	Nombre de jours/session	Nombre de stagiaires total	Partenaires
Chiffrer son projet agricole	2	3/5	22	
Formaliser son prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement (DJA)	2	2	10	ADDEAR 07
Œuvrer en couple	1	2	8	Cabinet Autrement Dit
Ensemble préparons notre projet d'association	1	3	12	ADDEAR 07
S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC	2	2	20	Fermes Partagées
Déclarer sa PAC en autonomie	1	1	9	Cerfrance
Faire sa comptabilité en autonomie session avancée	1	1	8	Afocg 26-07
PPAM : Piloter et organiser un atelier PPAM	1	2	13	Adoxa (Thibaut Joliet)
Production et transformation de plantes tinctoriales	ANNULÉ			Marie Marquet Magali Bontoux
Anticiper la transmission de sa ferme	1	4 (dont 2 en 2025)	11	ADDEAR 07, Cerfrance, MSA
Prendre soin de son collectif de travail	1	2	10	Hormea (Anaïs Lesage)
Accompagner ses pairs par l'écoute active	1	1	8	

**En 2025 nous avons proposé 30 jours de formation pour un total de 131 stagiaires**

# PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS

## MUTUALISATION DE PRATIQUES SUR LA TRANSMISSION

Le 10 juillet 2025, l'ADEAR 26 a animé, au nom d'InPACT 26, un temps de mutualisation sur les actions transmission rassemblant 11 chargés de mission agriculture des ECPI drômoises et 7 partenaires locaux.

## VALENCE-ROMANS AGGLOMÉRATION

L'ADEAR a continué de participer au Pôle Ressources initié par VRA et a poursuivi son accompagnement des repreneurs de la Ferme des Places.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROYANS-VERCORS

La CCRV a continué de soutenir l'ADEAR 26 dans ses accompagnements à la transmission. Malheureusement, malgré une prise de contact sur le territoire, aucun accompagnement n'a débouché.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DIOIS

La CCD a soutenu l'ADEAR dans ses accompagnements à la transmission et au post-installation. Ce soutien permet notamment d'accompagner une reprise en petits ruminants sur le Haut-Diois.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE DRÔME

L'ADEAR a été sollicitée et soutenue par la CCVD pour l'accompagnement multi-acteurs d'une transmission-restructuration sur son territoire. Un dispositif innovant et engagé qui a permis une acculturation entre partenaires.

## MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION

Un partenariat ambitieux a été initié avec Montélimar Agglomération et la Chambre d'Agriculture autour de la transmission, comprenant un soutien à l'accompagnement et de la sensibilisation à travers l'organisation d'événements type « café transmission ».

## ARCHE AGGLOMÉRATION

Une formation à destination des élus a été co-animée par l'ADEAR 26, l'ADDEAR 07, la Chambre 26 et la Chambre 07 pour comprendre les enjeux de la transmission sur leur territoire et se doter de quelques outils pour veiller et sensibiliser les agriculteurs concernés. Arche Agglomération soutient également les accompagnements.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉTOIS-PAYS DE SAILLANS

L'ADEAR a conduit une étude quantitative et qualitative sur l'accès au foncier agricole sur la CCCPS. Cette a été intégrée à un diagnostic global de son Programme Alimentaire Territorial.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE

La CCBDP et le PNR des Baronnies ont été rencontrés en 2025 pour étudier les possibilités de partenariat sur la transmission et commencer à établir un ensemble d'actions possibles pour la suite.

## RÉFÉRENTS

Margot Jobbe-Duval,  
Antoine Gontard, Caroline  
Altare, Olivier Charmont,  
Charles Traversier

## SALARIÉS RÉFÉRENTS

Pauline Raguenet, Nicolas  
Brumauld, Orlane Leu



# PROGRAMME D' ACTIONS

En 2025, le réseau InPACT Drôme a monté un programme de 4 visites de ferme, un café installation et une projection débat à destination des porteurs de projet et paysans du réseau. Le tout co-coordonné par un binôme Adear 26-Agribiodrôme. C'est l'occasion de faire vivre le réseau et de répondre à un enjeu jugé primordial pour l'installation-transmission agricole : la mise en relation des porteurs de projet et des paysans d'un territoire.

L'Adear 26 a co-organisé 3 événements :

05/06  
18h-20h

## Café installation "Être installé.e en pluri-activité"

Le sarment des copains à Cobonne  
Organisé par l'ADEAR  
et l'Afocg

06/11  
18h-21h

## Café Installation "Réfléchir sa commercialisation - Les 1 001 façons de vendre"

EARL Les Cabrettes à La Motte de Galaure  
Organisé par le CIVAM, Agribiodrôme  
et l'ADEAR

11/10  
à partir de  
16h

## Speed-dating "Recherche d'associés"

Animé par l'ADEAR

## Fête des nouveaux installés

à la Ferme le Petit nid, Mirabel et Blacons  
Organisé par INPACT26  
Ateliers, témoignages, concert de *Jack the Cop*, buvette...

  
Initiatives Pour une Agriculture  
Citoyenne et Territoriale  
Drôme



# PROGRAMME D' ACTIONS INPACT 26

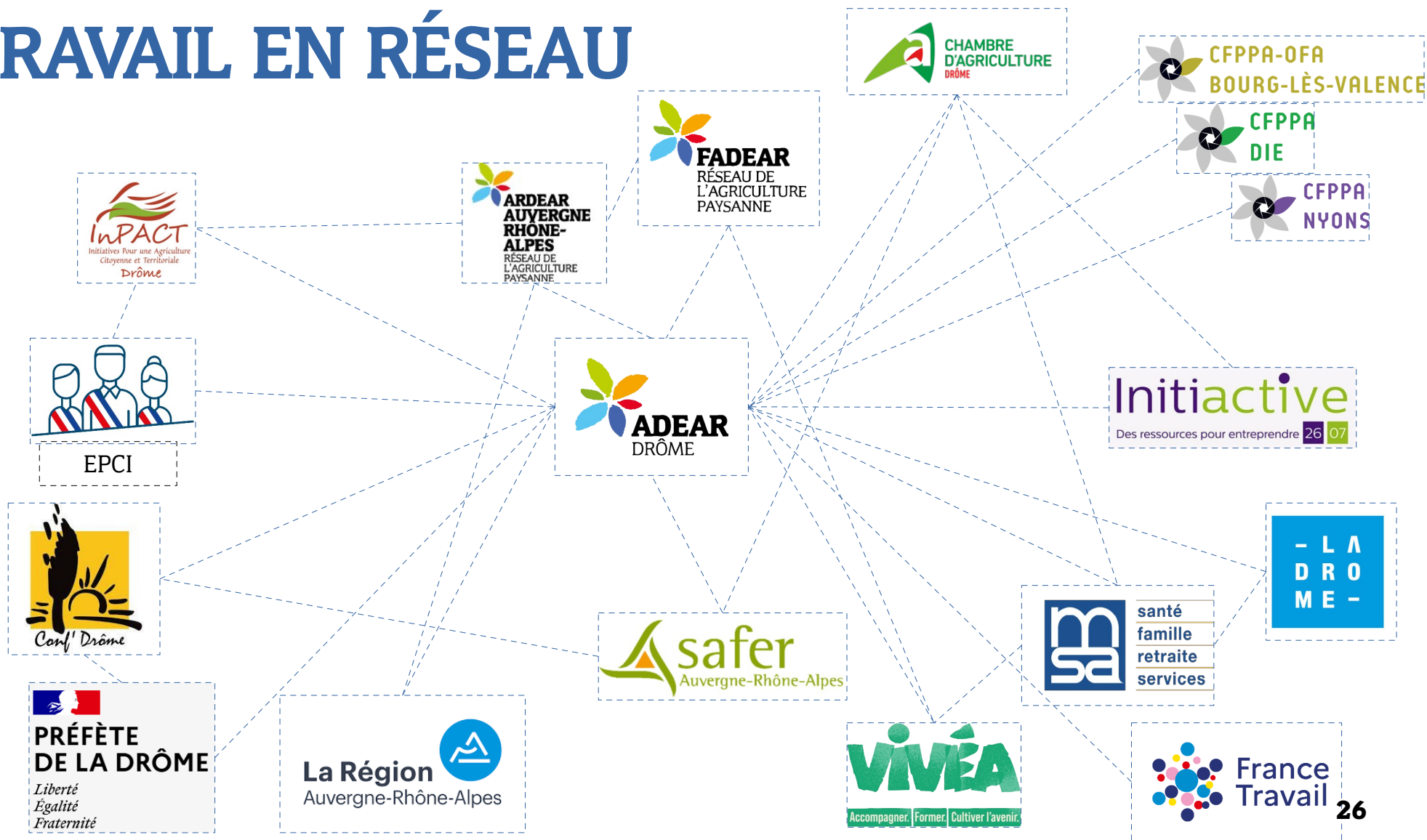
## INTERVENTIONS AUPRÈS DES ÉTUDIANTS DE BPREA

Cette année encore nous sommes intervenus auprès des étudiants en BPREA des CFPPA de Die, Nyons et Bourg les Valences, l'Adear à organisé ses 3 interventions d'une demi journée et était présente lors de 2. Au total, ce sont 56 étudiants qui ont été sensibilisés.

Merci à Laurie Castel, David Sztuka et Olivier Lebourgeois pour leur témoignage lors de ces interventions.



# TRAVAIL EN RÉSEAU



# RAPPORT FINANCIER - COMPTE DE RESULTAT 2025

CHARGES	2024 (N-1)	2025	PRODUITS	2024 (N-1)	2025
<b>60. Achats</b>	<b>5728 €</b>	<b>6599 €</b>	<b>70. Ventes - Prestations de service</b>	<b>62861 €</b>	<b>89658 €</b>
604. Etudes et prestations	4178 €	2653 €	7061. Autofinancement formations	2500 €	2020 €
6063. Fournitures, petit équipement	73 €	227 €	7062. Concerts de soutien	2818 €	5681 €
6064. Fournitures administratives	214 €	251 €	7064. Formations	41160 €	61676 €
6068. Achats non stockés - fournitures diverses	1263 €	3468 €	7065. Prestations diverses	3233 €	2114 €
			70661. Reste à charge diagnostic	1400 €	1300 €
<b>61. Services extérieurs</b>	<b>5788 €</b>	<b>10787 €</b>	70662. Reste à charge suivi post installation	250 €	950 €
6132. Location salles	1140 €	3416 €	70663. Reste à charge etude de faisabilité	200 €	700 €
6135. locations mobilières	427 €	489 €	70664. Reste à charge transmission	0 €	2300 €
614. Loyer et charges locatives	3648 €	5728 €	7068. Prestations collectivités	11300 €	12485 €
6156. Maintenance	100 €	150 €	7083. Autres prestations(locations)	0 €	432 €
6161. Primes d'assurances	390 €	1004 €			
6183. Documentation	83 €	0 €	<b>74. Subventions</b>	<b>59176 €</b>	<b>103354 €</b>
			7411. Conseil Régional AURA- Diag/études	41396	41492 €
<b>62. Autres services extérieurs</b>	<b>12797 €</b>	<b>35367 €</b>	742. Conseil départemental 26	0 €	17825 €
621. Personnel extérieur	3899 €	23966 €	743. ARDEAR (formation certifiante)	0 €	7107 €
6226. Honoraires	0 €	1296 €	745. Aides Etat	3391 €	0 €
623. Publicité et relations publiques	0 €	0 €	744. Fondations	14960 €	23830 €
6251. Déplacements des salariés	2155 €	3005 €	746. AITA	0 €	10100 €
6252. Déplacements des bénévoles	3135 €	3076 €	748. FDVA	2820 €	3000 €
6256. Frais de mission des salariés	1329 €	1990 €			
626. Frais postaux et de télécoms	681 €	640 €			
6262. Impressions et photocopies UV	1175 €	1099 €			
62622. Impressions diverses	347 €	162 €			
627. Services bancaires et assimilés	76 €	83 €			
6281. Cotisations diverses	0 €	50 €			
<b>63. Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>822 €</b>	<b>2170 €</b>	<b>75. Autres produits de gestion courante</b>	<b>7832 €</b>	<b>9482 €</b>
6313. Formation professionnelle continue	822 €	2170 €	756. Adhésions	4593 €	4435 €
			75411. Dons	2000 €	3467 €
<b>64. Rémunération du personnel</b>	<b>93651 €</b>	<b>131418 €</b>	75412. Abandon frais bénévoles	1239 €	1580 €
6411. Rémunération nette du personnel	48711 €	68079 €			
6451. Cotisations sociales (Msa)	37094 €	52163 €	<b>76. Produits financiers</b>	<b>1536 €</b>	<b>1225 €</b>
6453. Prévoyance et mutuelle	7476 €	9941 €	7681. Intérêts comptes financiers	1536 €	1225 €
6454. ASSEDIC	294 €	697 €			
6471. Prélèvement des impôts à la source	76 €	538 €	<b>77. Produits exceptionnels</b>	<b>2428 €</b>	<b>1652 €</b>
			7718. Produits sur opérations de gestion	0 €	762 €
<b>65. Autres charges</b>	<b>7529 €</b>	<b>8990 €</b>	772. Produits sur exercices antérieurs	2046 €	339 €
658. Autres charges de gestion courante	200 €	240 €	778. Autres produits exceptionnels	382 €	551 €
6586. Cotisations ARDEAR/FADEAR	7329 €	8750 €			
			<b>78. Reprise sur provisions</b>	<b>14806 €</b>	<b>5100 €</b>
<b>67. Charges exceptionnelles</b>	<b>635 €</b>	<b>5429 €</b>	7815. Reprise sur provisions	14806 €	5100 €
672. Charges sur exercices antérieurs	635 €	5309 €			
678. Autres charges exceptionnelles	0 €	120 €	<b>79. Transferts de charges</b>	<b>1236 €</b>	<b>2780 €</b>
			791. Remboursements Ocapiat	1236 €	2780 €
<b>68. Dotations aux provisions</b>	<b>5000 €</b>	<b>8680 €</b>			
6815 Provisions pour risques	5000 €	7000 €			
68152 Provisions pour départs des salariées	0 €	1680 €			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>131950 €</b>	<b>209440 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>149876 €</b>	<b>213251 €</b>
864. Personnel bénévole	0 €	0 €	870. Bénévolat	0 €	0 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>131950 €</b>	<b>209440 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>149876 €</b>	<b>213251 €</b>
			<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>17926 €</b>	<b>3811 €</b>

# RAPPORT FINANCIER – BILAN 31/12/2025

ACTIF	2025			2024	PASSIF	2025		2024
	Brut	Amort.	Net			Net		
<b>Actif immobilisé</b>								
<b>Immobilisations incorporelles</b>					<b>Fonds associatifs</b>			
Parts sociales	429 €		429 €	429 €	Fonds propres et réserves			
Caution	80 €		80 €	80 €	Fonds propres - livret			
	349 €		349 €	349 €	Report à nouveau			106833 €
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Équipement informatique et mobilier			510 €	510 €	Résultat net de l'exercice			17926 €
<b>Total Actif immobilisé</b>			<b>939 €</b>	<b>939 €</b>	<b>Total Fonds associatifs</b>			<b>124759 €</b>
<b>Actif circulant</b>					<b>Provisions</b>			
<b>Créances</b>			<b>128520 €</b>	<b>61973 €</b>	Provisions pour risques et charges			5100 €
Clients divers			8279 €	34095 €	Provisions pour départs des salariées			6030 €
Ardear formations			44515 €					
Collectivités			400 €		<b>Total provisions</b>			<b>11130 €</b>
Région AURA			28000 €					
Conseil départemental 26			4456 €		<b>Dettes</b>			
Subventions à percevoir			42870 €		Fournisseurs et intervenants			7184 €
					Salariés et bénévoles			2713 €
					Organismes sociaux			4741 €
<b>Disponibilités</b>			<b>34449 €</b>	<b>87615 €</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>			
Compte courant			1857 €	4645 €	Établissements bancaires			
Caisse			735 €	18 €	Autres emprunts			0 €
Livret			31857 €	82952 €	<b>Total Dettes</b>			<b>14638 €</b>
<b>Total Actif circulant</b>			<b>162969 €</b>	<b>149588 €</b>				
					<b>Total PASSIF</b>			<b>150527 €</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>163908 €</b>	<b>150527 €</b>				<b>150527 €</b>

# RAPPORT FINANCIER – BUDGET PREVISIONNEL 2026

CHARGES	2026	PRODUITS	2026
<b>60. Achats</b>	<b>11 146 €</b>	<b>70. Ventes - Prestations de service</b>	<b>83 333 €</b>
604. Etudes et prestations	5 146 €	7061. Autofinancement formations	
6063. Fournitures, petit équipement	500 €	7062. Concerts de soutien	3 000 €
6064. Fournitures administratives	500 €	7064. Formations	64 801 €
6068. Fournitures diverses	5 000 €	70661. Reste à charge diag / faisla	4 000 €
<b>61. Services extérieurs</b>	<b>10 721 €</b>	70662. Reste à charge post-install	
614. Loyer et charges locatives	5 942 €	70663. reste à charge transmission	800 €
6132. Location salles	3 095 €	7068. Prestations collectivités locales	10 732 €
6135. Location mobilières	384 €	7069. Prestations diverses	
6156. Maintenance	100 €	<b>74. Subventions</b>	<b>95 688 €</b>
6161. Primes d'assurances	1 100 €	741. Conseil Régional (Diag et études)	40 000 €
6183. Documentation	100 €	741. Conseil Régional (transmission)	4 000 €
6185. Frais colloque		741. Conseil Régional (formation)	
<b>62. Autres services extérieurs</b>	<b>33 972 €</b>	744. Fondations	25 063 €
621. Personnel extérieur	20 456 €	745. Aides Etat (PNDAR + DDT)	3 000 €
6251. Déplacement des salariés	5 500 €	746. AITA / Inpact + suivi post-install	5 000 €
6252. Déplacements des bénévoles	5 000 €	747. Collectivités locales (CD 26)	17 825 €
6256. Frais de missions		748. FDVA	800 €
626. Frais postaux et de télécoms	895 €	<b>75. Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 500 €</b>
627. Services bancaires et assimilés	122 €	754. Financement participatif	
6262. Impressions et photocopies	1 500 €	756. Adhésions	4 500 €
62622. Impressions diverses	500 €	75411. Dons	
<b>63. Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>0 €</b>	75412. Abandon frais bénévoles	
6313. Participation employeur à la formation continue		<b>76. Produits financiers</b>	<b>0 €</b>
<b>64. Rémunération du personnel</b>	<b>153 742 €</b>	7681. Intérêts comptes financiers	
6411. Rémunération brute du personnel	99 544 €	<b>77. Produits exceptionnels</b>	<b>0 €</b>
6451. Charges patronales	43 258 €	7718. produits sur opérations de gestion	
6453. Prévoyance et mutuelle	10 877 €	772. Produits sur exercices antérieurs	
6454. Assedic		778. Autres produits exceptionnels	
6471. Prélèvement à la source	63 €	<b>78. Reprise sur provisions</b>	<b>0 €</b>
<b>65. Autres charges</b>	<b>9 250 €</b>	7815. Reprise sur provisions	
650. Autres charges de gestion courante		<b>79. Transferts de charges</b>	<b>500 €</b>
6586. Cotisations ARDEAR/FADEAR /partenaire	9 000 €	790. Indemnités MSA	
6516. SACEM	250 €	791. Remboursements Ocapiat	500 €
<b>67. Charges exceptionnelles</b>	<b>2 000 €</b>	Refacturation loyer cafoutch	
672. Charges sur exercices antérieurs	2 000 €		
678. Autres charges exceptionnelles			
<b>68. Dotations aux provisions</b>	<b>1 680 €</b>		
68151 Provisions pour risques sur subventions			
68152 Provisions pour départs des salariées	1 680 €		
<b>TOTAL</b>	<b>222 512 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>184 021 €</b>
		Résultat	-38 491 €

# Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural de la Drôme



c/o l'Usine Vivante  
24 Avenue Adrien Fayolle  
26400 CREST  
07 82 39 28 05 / 07 68 88 96 16  
contact@adeardrome.fr



## BULLETIN D'ADHÉSION Année 2026

NOM ..... Prénom .....

Adresse.....

Code postal .....

Commune .....

Téléphone.....

Mail.....

Je suis :  Agriculteur.trice  
 Porteur.teuse de projet  
 Autre

Les adhésions participent au financement des actions comme l'accompagnement des porteurs de projets à l'installation, l'accompagnement des cédants ou la mise en place de formations.

### ADHÉSION SUGGÉRÉE : 40€

Merci de cocher et de noter le montant choisi

- Adhésion suggérée 40€
- Petits budgets : adhésion à prix libre possible : ..... €
- Coup de pouce à l'association : je choisi d'ajouter .....€ au montant suggéré
  
- Je souhaite recevoir un reçu : par mail / par courrier

En adhérent à l'ADEAR de la Drôme, je prends connaissance et accepte les statuts de l'association, ainsi que son règlement intérieur.

Signature :

L'ensemble des données collectées (coordonnées, date de rencontre, date d'entretien, inscription aux formations, etc) sont enregistrées par l'ADEAR de la Drôme dans notre base de donnée. Ces informations sont réservées à l'usage de l'association et seront conservées pendant 10 ans. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter le suivi des activités de l'association et la communication, à produire des statistiques et à justifier nos actions auprès de nos financeur